



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique du patrimoine : Paris

Question écrite n° 50307

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur la situation de la manufacture des Gobelins à Paris. Le transfert hors d'Ile-de-France d'une partie de ses agents comme la delocalisation des ateliers de tapis et de tapisseries de haute et basse lice des Gobelins, afin d'en recuperer les locaux pour un projet immobilier, met en cause l'ancrage historique de cette institution. Ce lieu de travail est trop lie à l'histoire de l'art français et à la culture de notre pays pour disparaître. Elle lui demande donc de lever les inquietudes soulevees par ce projet et de conserver ces metiers et ce patrimoine au sein du pole culturel qu'est Paris.

Texte de la réponse

Reponse. - Le conseil interministeriel d'amenagement du territoire a approuve le 29 janvier 1992 un plan national de relance de la tapisserie et des arts textiles presente par le ministre de la culture et de la communication. Ce plan prévoit tout d'abord que les activites de tissage (tapisseries de haute lisse, tapis de savonnerie, ateliers de teinture) seront maintenues et developpees sur le site des Gobelins. Ce site verra egalement la creation d'une galerie d'exposition des oeuvres et productions des manufactures et du mobilier national ainsi que l'implantation progressive d'ateliers d'artistes. L'ancien musee des Gobelins sera reamenage et ouvert au public. Par ailleurs, la manufacture de Beauvais, consacree a la basse lisse, sera installee dans son site d'origine, la ville de Beauvais. Il s'agit de parachever un processus commence depuis quelques annees. Ce pole de production presentera au total 44 emplois, dont 21 sont deja installes sur place. Enfin le plan comporte 3 orientations concernant Aubusson : l'Ecole nationale de l'art de la tapisserie d'Aubusson voit ses missions elargies et preparera au concours de recrutement des futurs corps des metiers d'art dans la filiere de l'art textile. Un nouvel atelier public de rentraiture du mobilier national dote de quarante emplois sera cree. Un plan pluriannuel de restauration de tapis et tapisseries sera mis en oeuvre ; les commandes ainsi passees aux ateliers prives permettront de conforter les emplois locaux et d'en creer de nouveaux. Ces mesures s'inscrivent dans une perspective de renovation du patrimoine existant et de developpement de la formation et des productions.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50307

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture, communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture, communication, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1991, page 4742